



EDITORIAL

Chères Corçallines, chers Corçallins,

Il y a près d'une année, j'évoquais, à l'occasion du toast à la patrie, l'importance de prendre le temps : ralentir, créer du lien social, s'engager dans les sociétés locales, et pourquoi pas au service de son village.

Aujourd'hui, au terme de mon mandat, je dresse un constat clair : je suis fière d'avoir consacré du temps pour ma commune.

Cette expérience, à la fois exigeante et profondément enrichissante, m'a beaucoup apporté. Elle a été ponctuée par de nombreuses rencontres marquantes, des apprentissages précieux, des décisions importantes, des échéances électorales, des projets structurants et des échanges constructifs autour de l'avenir de Corcelles-près-Payerne. Elle confirme ma conviction que l'action locale, au plus près des habitantes et des habitants, est essentielle et porteuse de sens.

L'année écoulée a également été rythmée par les élections communales, moments clés de notre vie démocratique. J'ai été particulièrement heureuse de constater l'engagement de nombreuses personnes prêtes à s'investir pour l'avenir de notre village. Cette mobilisation est remarquable et reflète une réelle volonté de contribuer activement à son développement.

Par ce message, je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'engagent, de près ou de loin, dans la vie locale, car grâce à vous, notre commune demeure dynamique et attractive.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, rempli de moments de détente, de convivialité et de partage !

Allison Gorgerat

Dans cette édition

Page 2 : Municipalité

Page 3 : Conseil communal

Pages 4-5 : Trois municipaux sortants

Pages 6-8 : Informations communales

Page 9 : Vignoble

Pages 10-11 : Réceptions/manifestations

Page 12 : Infos sociétés/Associations

Page 13 : Clin d'oeil de l'Histoire

Pages 14-15 : Jeu-Concours

Page 16 : Fête Nationale

Présentation de la nouvelle Municipalité - Législature 2026 - 2031

La Municipalité tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble des citoyennes et citoyens. La confiance que vous nous accordez constitue un encouragement précieux et une responsabilité que nous assumons avec engagement, sérieux et enthousiasme. Nous sommes honorés de pouvoir poursuivre notre mission au service de notre commune et de ses habitantes et habitants.

Cette nouvelle législature s'ouvre avec de nombreux défis, mais également de belles opportunités pour continuer à faire évoluer notre commune dans un esprit de dialogue, de proximité et de respect de l'intérêt général. Nous nous réjouissons de travailler avec l'ensemble des acteurs locaux afin de poursuivre les projets en cours, d'en développer de nouveaux et de répondre au mieux aux attentes de la population.

Nous souhaitons également adresser une chaleureuse bienvenue aux trois nouveaux membres qui rejoindront la Municipalité au début de cette législature. Leur engagement en faveur de notre commune, leurs compétences et leur regard neuf constitueront des atouts précieux pour relever ensemble les défis à venir. Nous nous réjouissons de collaborer avec eux dans un esprit de confiance, de collégialité et de service à la population.

Nous abordons cette législature avec détermination et confiance, au service de notre collectivité et de l'avenir de notre commune.

LA MUNICIPALITE



De gauche à droite :

M. Marius Gasser, M. Xavier Doudin, M. Daniel Givel (syndic), Mme Stéphanie Joye (secrétaire municipale), Mme Josephine Rapin, M. David Sanchez, M. Laurent Cosendai et M. Thierry Buache

Les dicastères

Syndic Daniel Givel

- Administration générale
- Service des eaux

Municipale Josephine Rapin

- Aménagement du territoire
- Police des constructions
- Cultes

Municipal Laurent Cosendai

- Finances
- Instruction publique

Municipal David Sanchez

- Bâtiments
- Sociétés locales - sports

Municipal Thierry Buache

- Epuration - assainissement
- Routes - voirie

Municipal Xavier Doudin

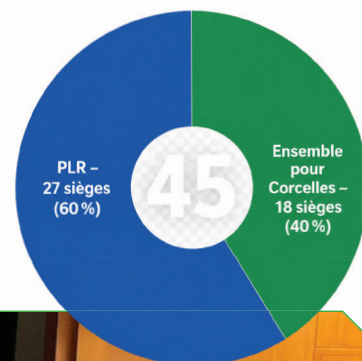
- Cours d'eau
- Domaines - forêts
- Sécurité
- Vignoble - cave

Municipal Marius Gasser

- Environnement
- Informatique
- Social
- Santé publique

Conseil communal

Le lundi 1er juin 2026, la cérémonie d'assermentation et d'installation des nouvelles autorités communales s'est tenue à la Grande salle communale, en présence des élus de la Municipalité et du Conseil communal. Cette soirée officielle a marqué l'entrée en fonction des autorités élues lors des élections communales du 8 mars 2026. Les membres de l'exécutif et du législatif communaux ont prêté serment devant la préfète, Mme Anne Marion Freiss, les autorités présentes et le public réuni pour l'occasion. Un moment de reconnaissance a également été adressé aux élus quittant leurs fonctions, pour leur engagement et le travail accompli au service de la collectivité durant leur mandat.



Liste des conseillers communaux Législature 2026-2031

(par ordre alphabétique)

PLR BURGENDORFER Jean François
EPC CAGGIANO Damiano
PLR CAPONE Steven
EPC CHATAGNY Guillaume
EPC CHUARD Patrica
PLR COUCET Cynthia
PLR COUCET Damien
PLR COUCET Frédéric
EPC COUCET Gilbert
PLR COUCET Sabine
PLR DELACOUR Guillaume
EPC DREZET Sylvie
EPC DUC Patrick
PLR ESTOPPEY Manuel
EPC GERUM Wanda

EPC GILLIAND Jean-David
EPC GIVEL Frédéric
PLR GORGERAT Allison
PLR JAQUEMET Adrien
PLR JAQUEMET Laurent
PLR JAQUET Pascal
EPC KONAN GASPARIINI Sally
PLR LAMBELET Steve
EPC LIBANET Emilie
PLR MAURON François
EPC MAYOR Frédéric
EPC MEYSTRE Sabrina
EPC MICHLIG Sophie
PLR MOLL Fabienne
EPC PAHUD Christel

PLR PERRIN Pierre-Yves
PLR PIGNAT Maxime
PLR QUINTENS Pieter
PLR RAPIN Elodie
EPC RAPIN Laure
PLR RAPIN Michaël
PLR RAPIN Sandrine
EPC REYNAUD Olivier
PLR RIPOLL Nicolas
PLR ROCHAT BEAUMONT Rita
PLR SAVARY Jérôme
PLR TOBLER Jérôme
EPC VESSAZ Antoine
PLR VESSAZ Christian
PLR VESSAZ François

Sortie du Conseil communal

Le 6 juin dernier, le Conseil communal s'est réuni au Domaine de la Buritaz à Puidoux pour une sortie de fin de législature placée sous le signe de la convivialité et de la découverte.

Les participants ont pris part à un programme original et ludique, mettant à l'honneur les traditions suisses. A travers des défis « made in Switzerland », chacun a pu tester ses connaissances et s'initier à des coutumes typiques, telles que le Taler-schwingen ou encore les Tschäggättäs, dans une ambiance détendue et pleine de bonne humeur.



Après cette matinée riche en activités, tous se sont retrouvés autour d'un repas bien mérité, prolongeant les échanges dans un cadre agréable.

Cette journée récréative a ainsi constitué une belle manière de marquer la fin de la législature 2021-2026.

Municipaux sortants



Aujourd'hui, c'est avec beaucoup d'émotion que nous souhaitons rendre hommage à trois personnes extraordinaires qui quittent la Municipalité de Corcelles-près-Payerne après de nombreuses années de dévouement : Ariane Baux Jaquemet et Pierre-André Rapin, qui ont chacun consacré 10 ans à notre commune, et Olivier Cherbuin qui en a partagé 7 avec nous.

Durant toutes ces années, vous avez été bien plus que de simples collègues : des partenaires de confiance, des soutiens précieux, et, surtout, des amis. Votre engagement, votre bonne humeur et votre professionnalisme ont marqué notre équipe et laissé une empreinte durable sur la vie municipale de Corcelles. Merci pour votre travail, votre disponibilité, vos sourires et les innombrables moments partagés. Vous avez contribué à faire de notre Municipalité un lieu de collaboration, de respect et de convivialité.

Nous vous souhaitons à tous trois le meilleur pour la suite de vos parcours et que cette nouvelle étape soit remplie de succès, de découvertes et de bonheur.

A partir du 1er juillet, vous allez beaucoup nous manquer, mais vous laissez derrière vous un bel héritage et de très bons souvenirs.

Avec toute notre amitié et notre reconnaissance.
La Municipalité actuelle

Interview

Les municipaux sortants se prêtent au jeu de l'interview avant de quitter leur fonction.

Ariane Baux Jaquemet (ABJ), Pierre-André Rapin (PAR) et Olivier Cherbuin (OC)

Après plusieurs années au service de la commune, qu'est-ce qui vous a marqué ?

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager ? Referiez-vous ce choix ?

ABJ : Je retiens avant tout l'enrichissement en connaissances, en expériences et en relations humaines. L'envie de découvrir les rouages de ma commune m'avait poussée à m'engager, et je referais ce choix sans hésiter aujourd'hui.

PAR : Ce sont surtout les rencontres humaines qui m'ont marqué. J'ai eu la chance de côtoyer des personnes d'horizons très différents, et de contribuer à des projets concrets pour améliorer le cadre de vie. Mon engagement est né de mon attachement à la commune et de l'envie de m'investir pour son développement. Sans hésiter, je referais le même choix.

OC : La diversité des fonctions et des interlocuteurs m'a particulièrement marqué. Cet engagement répondait à une envie de comprendre le fonctionnement d'une commune et de relever de nouveaux défis en travaillant de manière collégiale. C'est une expérience très enrichissante que je recommencerais volontiers.

Quels moments, heureux comme plus difficiles, vous ont particulièrement marqué ?

ABJ : Les sorties du Bel-Âge restent parmi mes plus beaux souvenirs, avec des échanges riches avec nos aînés. À l'inverse, le décès subit de notre collègue Dominique a été un moment très difficile, qui m'a profondément marqué.

PAR : Je garde des souvenirs précieux des visites de fin d'année auprès des aînés, des moments simples et sincères. Le décès accidentel d'une collègue a en revanche été une épreuve particulièrement difficile.

OC : Les rencontres avec les citoyens lors de júbilés ou d'anniversaires sont des moments privilégiés. Comme mes collègues, je reste marqué par le décès de Dominique, qui nous a tous profondément touchés, pas seulement dans nos fonctions mais aussi personnellement.

Quel projet ou quelle réalisation dans vos dicastères vous rend le plus fier aujourd'hui ?

ABJ : L'élargissement de la gamme des vins de la Cave de Corcelles. Les différentes spécialités proposées permettent aujourd'hui à tous les amateurs de vin, et même de spiritueux, de se faire plaisir. Concernant le dicastère social-petite enfance, je retiens l'ouverture de la crèche dans notre village, qui a facilité la vie de nombreux Corçallins.

PAR : Les projets d'infrastructures auxquels une attention toute particulière à la sécurité a été portée, tout en veillant à l'esthétique de nos rues. Et je suis particulièrement fier de la réalisation de la place multisports et du développement des espaces verts et places de jeux qui offrent des lieux de détente et de convivialité.

OC : La mise en séparatif des réseaux des eaux claires / eaux usées n'impacte pas directement la vie des citoyens mais améliore de manière considérable nos infrastructures. Nous avons pu effectuer des travaux importants sur ces infrastructures, ce qui met la commune sur la bonne voie pour que notre réseau soit totalement en séparatif lors de la prochaine législature.

Comment avez-vous vu évoluer la commune au fil des années ?

ABJ : La population augmente alors que la participation aux différentes sociétés ou associations ainsi qu'à la politique villageoise diminue. Mais à l'heure actuelle, un noyau fort perdure, permettant une vie locale riche à Corcelles comparé à d'autres communes, ce qui est réjouissant.

PAR : La commune a beaucoup évolué avec une forte croissance, ce qui nous oblige à trouver un équilibre entre développement et préservation de l'identité de notre village.

OC : La commune de Corcelles évolue rapidement, le nombre d'habitants augmente, les habitudes et les comportements des gens se modifient. Les questions de vivre ensemble, de problème de civilités, s'invitent de plus en plus souvent autour de la table de la Municipalité nous poussant à réfléchir sur des thématiques peu présentes auparavant.

Qu'est-ce qui va vous manquer et dans quel état d'esprit tournez-vous cette page ?

ABJ : Je me sens légère ! La commune m'a accompagnée presque tous les jours durant 10 ans. Prendre des décisions qui ont un impact sur tout ou partie de la population est une lourde responsabilité. J'ai beau avoir les épaules solides, le poids finit par se faire sentir. Mais je mentirai de dire que je n'ai pas un pincement au cœur. Les échanges et les moments d'amitié vont beaucoup me manquer.

PAR : Les relations humaines et la collaboration au sein de la Municipalité et avec les collaborateurs vont me manquer. Mais je tourne cette page avec le sentiment du devoir accompli. Je suis conscient de ne pas avoir pu satisfaire tout le monde, mais je reste convaincu d'avoir agi dans l'intérêt général. J'ai toujours eu à cœur d'être à l'écoute de la population, y compris celle qui s'exprime moins, et de ne pas accorder une importance excessive aux critiques les plus bruyantes. Avec le recul, je garde la satisfaction d'avoir pris mes responsabilités, d'avoir été à l'écoute et d'avoir œuvré avec conviction pour la commune.

OC : Une grande parenthèse va se refermer, mais c'est une période qui m'a marqué bien plus qu'un simple job, car être municipal nous implique de manière continue, soirée et week-end compris. On ne travaille pas comme municipal, on vit avec cette fonction et on a l'impression qu'elle fait partie de nous. C'est donc un peu de nous-même que l'on laisse. Les séances de Municipalité et le travail collégial vont me manquer, tout comme les moments informels. Je quitte cette fonction avec des sentiments partagés, entre satisfaction et un peu de regret, voire de tristesse.

Quels vœux formulez-vous pour l'avenir de vos successeurs ?

ABJ : Qu'ils trouvent autant de plaisir dans leur engagement que j'en ai eu. Que la Municipalité reste unie, malgré les différences et les avis divergents.

PAR : De la satisfaction et du plaisir. Qu'ils aient la chance de bénéficier d'une ambiance de travail aussi constructive, respectueuse et enrichissante que celle que j'ai connue.

OC : Permettez-moi cette analogie : Une Municipalité c'est comme une soupe et chacun doit y apporter les ingrédients qu'il faut pour qu'elle soit bonne. Sachez y apporter votre touche, vos complémentarités et vos spécificités pour que vous ayez du plaisir à vous rendre à chaque séance et que vous ayez du plaisir à délibérer, à argumenter et à décider ensemble pour un développement harmonieux de notre village.

Désormais, à quoi souhaitez-vous consacrer un peu plus de temps ?

ABJ : En premier lieu à ma famille et mes amis. Ensuite viendra le temps pour de nouveaux projets.

PAR : Je souhaite désormais consacrer davantage de temps à des loisirs et à des moments de détente, notamment en profitant un peu plus de vacances. J'aimerais me remettre au sport, que j'ai parfois un peu délaissé. Et bien sûr, je me réjouis de pouvoir passer plus de temps avec ma famille, ce qui reste essentiel.

OC : Pour l'instant, je n'ai pas de projets particuliers, si ce n'est celui de profiter d'un peu plus de soirées libres et peut-être ralentir un peu pour prendre du temps et profiter des choses simples de la vie.

À qui souhaitez-vous particulièrement dire merci ?

ABJ : Un merci tout particulier aux collaborateurs communaux. La continuité, les connaissances et l'expérience reposent avant tout sur vous. Et bien sûr merci à mon mari pour son soutien constant et sa compréhension face à mes absences répétées, malgré leurs conséquences sur notre vie privée et professionnelle.

PAR : Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné tout au long de cette magnifique aventure. Un merci tout particulier à mon épouse, qui a accepté mes nombreuses absences et m'a toujours soutenu dans cet engagement. Je souhaite également remercier toutes les personnes qui m'ont fait confiance et qui ont cru en moi.

OC : Comment dire merci sans oublier quelqu'un ? Mes mercis vont vers toutes les personnes côtoyées au cours de ces 7 dernières années, que ce soit au niveau communal et aussi intercommunal, car si on l'a peu évoqué, une commune ne se construit pas seule, mais les relations de voisinages sont de plus en plus nombreuses et représentent une part importante de nos activités. Cependant, il est clair que nous sommes redevables à tous nos employés communaux qui représentent les forces vives de notre commune, ils forment une équipe sur laquelle on peut compter et je les en remercie chaleureusement. Pour terminer, merci à celles et ceux qui m'ont accompagné pendant ces années tant au niveau personnel que professionnel.

Informations communales

Subvention communale pour les abonnements de transports publics



La commune subventionne à raison de CHF 50.- par année les abonnements annuels de transports publics (Abo général et 1/2 tarif CFF et abo Frimobil). Directive et formulaire de demande sur le site internet de la commune ou au bureau communal.

Nouvel horaire du bureau communal

Lundi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Mardi à jeudi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi : fermé
Veille de fête, fermeture du bureau à 16h00
Téléphone : lundi à jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Billets pour la piscine de Payerne catégorie «Enfant 6 à 16 ans révolus»

Des billets d'entrée pour la piscine de Payerne sont à votre disposition au guichet du bureau communal.

Un billet gratuit est offert par enfant âgé de 6 à 16 ans révolus et domicilié à Corcelles-près-Payerne. Quantité limitée et distribution jusqu'à épuisement du stock.

Renseignements et retrait aux horaires d'ouverture du bureau communal.

Merci de vous munir d'un justificatif prouvant l'âge de l'enfant.

Nouveaux aménagements à la déchetterie : un service modernisé pour mieux trier



La déchetterie communale a connu ces dernières semaines plusieurs améliorations destinées à faciliter son utilisation et à renforcer la qualité du tri. Désormais, l'accès au site se fait par barrière automatique, ouverte à l'aide d'une carte à puce remise aux habitants de la commune. Ce nouveau système permet de garantir un meilleur contrôle des entrées et facilite le travail du personnel auxiliaire.

Autre nouveauté très appréciée : la nouvelle benne dédiée aux déchets bois, qui rencontre déjà un franc succès. Grâce à cet aménagement, la valorisation du bois (mobilier usagé, palettes, planches, etc.) s'en trouve améliorée, contribuant ainsi à une gestion plus responsable de nos déchets. Ce nouveau tri allège notre benne des déchets encombrants, mais ne change pas le principe de tri : « tout ce qui rentre dans un sac gris n'est pas admis aux encombrants ».

Nous rappelons à tous que le tri reste une étape essentielle pour protéger notre environnement et maîtriser les coûts de traitement. Un tri bien fait commence dès la maison et se poursuit à la déchetterie, où le personnel auxiliaire est à votre disposition pour vous guider et vous conseiller. Nous comptons sur le respect et la courtoisie de chacun envers ces agents, dont le rôle est essentiel au bon fonctionnement du service. Leur mission est de vous accompagner, pas de vous contraindre. Ensemble, poursuivons nos efforts pour une commune plus propre, plus respectueuse de l'environnement et plus solidaire.



Travaux communaux

Les travaux d'infrastructures entrepris sur la route de Bitternaz, ainsi que sur la rue de Vuaz Seguin et l'impasse des Deux Canaux, se poursuivent conformément au planning établi.

Ces importants travaux comprennent notamment :

- la mise en séparatif des réseaux d'évacuation des eaux ;
- le remplacement de la conduite d'eau potable ;
- la réfection de la superstructure routière ;
- différents aménagements des espaces et places adjacentes.

Actuellement, les équipes de chantier procèdent au creusement d'une importante fosse d'infiltration destinée aux eaux claires. Cet ouvrage essentiel permettra une meilleure gestion des eaux de pluie.

En raison de l'ampleur du chantier, la durée totale des travaux est estimée à environ une année.

La Municipalité est pleinement consciente des désagréments temporaires que ces travaux peuvent occasionner pour les riverains et les usagers, notamment en matière de circulation, de bruit ou d'accès. Elle remercie chaleureusement la population pour sa patience, sa compréhension et sa collaboration durant toute la durée du chantier. Des informations complémentaires seront régulièrement communiquées en fonction de l'évolution des travaux et des différentes étapes du chantier.

Plan canicule

Depuis plusieurs années, le Canton de Vaud, en collaboration avec les Communes, met en place le plan canicule afin d'être vigilant et solidaire vis-à-vis des personnes à risque, notamment les personnes âgées vivant seules.

La période de veille sanitaire est du 15 mai au 15 septembre 2026.

Les personnes concernées sont avisées par un courrier communal. Toutefois, nous demandons à la population d'être vigilante si elle constate que quelqu'un aurait besoin d'aide durant la période de canicule et d'en informer directement l'administration communale (026.662.43.43).

Informations communales

Contrôle des habitants

- Les nouveaux habitants ont un délai de 8 jours pour annoncer personnellement leur arrivée dans la commune.
- L'annonce de départ doit être effectuée sans délai, soit au plus tard le jour du départ. La carte déchetterie doit être rendue.
- Tout déménagement doit être annoncé dans les 8 jours par l'habitant. En parallèle, les propriétaires et gérants d'immeubles ont l'obligation légale de communiquer au contrôle des habitants tout changement de locataire. Il en va de même pour le changement de logement à l'intérieur d'un même immeuble. Courriel du contrôle des habitants : spop@corcelles.ch

Agrandissement de la crèche « Les Passerelles » à Corcelles



Depuis le 1er avril, la crèche de Corcelles « les Passerelles » s'est agrandie et occupe l'entier du rez-de-chaussée du bâtiment Alexandre Dumont 3. Cet agrandissement permet l'ouverture d'un deuxième groupe « grands » de 10 places. La capacité d'accueil de la structure passe ainsi de 34 à 44 enfants et répond aux besoins des familles de la commune et des environs.



Frelon asiatique - Une espèce invasive à surveiller

Le frelon asiatique est une espèce exotique invasive en forte progression dans le canton de Vaud. Il représente :

- un danger pour la biodiversité (notamment les abeilles)
- un risque pour la population en cas de proximité avec les nids

Obligation de signalement

Toute personne qui observe un nid suspect est tenue de le signaler rapidement via la plateforme officielle :

www.frelonasiatique.ch

Destruction des nids : qui fait quoi ?

Nids primaires (printemps)

- » Petits nids souvent situés dans :
 - abris de jardin
 - garages
 - avant-toits
- » **Doivent être signalés et détruits immédiatement**
- » Les frais sont en principe à la charge du propriétaire

Nids secondaires (été à automne)

- » Nids plus grands, souvent en hauteur (arbres, bâtiments)
- » **Destruction obligatoire uniquement si risque pour la population** (écoles, lieux publics, habitations)
- » Une **subvention cantonale de CHF 400.- par nid** est prévue dans ces cas

Interventions

La destruction des nids doit être réalisée par :

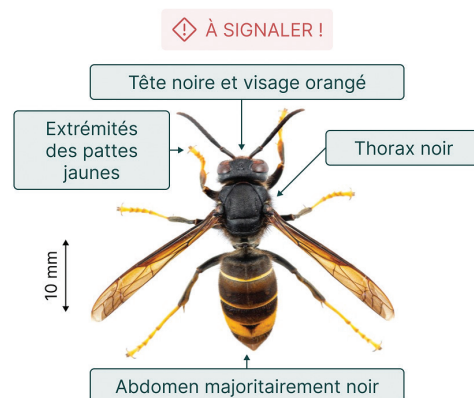
- » des entreprises spécialisées
- » des apiculteurs formés

Objectif

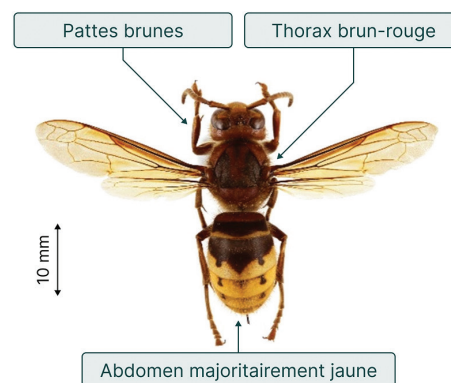
Limiter la propagation du frelon asiatique et garantir la sécurité de la population.

Comparaison frelon asiatique et frelon européen :

Frelon asiatique (*Vespa velutina*)



Frelon européen (*Vespa crabro*)



Rôle de la commune

- » informe la population
- » peut fixer des délais de destruction
- » coordonne les interventions
- » peut accorder un soutien financier complémentaire

Nouveau complexe scolaire à la Rue du Collège

Comme vous avez pu le constater, le chantier du nouveau complexe scolaire à la Rue du Collège a débuté durant les vacances de Pâques avec la démolition des anciens hangar et maison d'habitation.

Le projet, à l'arrêt depuis fin 2024, a repris son cours en début d'année.

En effet, l'année 2025 a été consacrée au traitement des oppositions déposées lors des mises à l'enquête du « Plan d'affectation Rue du Collège » et de « Construction d'un nouveau complexe scolaire ».

Après de longs mois de procédure et d'âpres négociations avec les opposants, les 7 oppositions et le recours auprès de la CDAP ont finalement été retirés.



Désormais, les appels d'offres des postes principaux de construction ont été réalisés via SIMAP. Et les mandats attribués aux entreprises.

Les travaux de démolition des bâtiments se poursuivront dès début juillet pour l'ancienne ferme. L'objectif de la démolition en deux étapes est de pouvoir maintenir la place de dépose minute durant la période scolaire entre les vacances de Pâques et d'été. Dès la déconstruction terminée, soit courant juillet, les travaux de terrassement, puis de construction pourront débuter.

La durée des travaux étant planifiée au minimum à 24 mois dans le meilleur des cas, la livraison des infrastructures scolaires pour la rentrée d'août 2028 risque désormais d'être compromise. Un report de l'entrée des élèves sur site après les vacances d'automne 2028, voire début 2029, doit donc être envisagé.



L'ASIPE, le COPIL, le BAMO, l'architecte et tous les mandataires font et feront tout leur possible pour que ce projet, désormais en phase de réalisation, puisse être mené à son terme dans les meilleurs délais possibles !

Nous nous excusons d'avance auprès des bordiers et voisins pour les nuisances que pourra générer le futur chantier de construction. Nous sollicitons d'ores et déjà leurs compréhension et tolérance durant cette période à venir.

Cette réalisation, nécessaire pour Corcelles et l'ASIPE, s'inscrit dans le développement des infrastructures scolaires et d'accueil des enfants du village et de notre région.



Notre partenaire média

on peut faire mieux
pour **booster** votre
communication



media f

Fribourg | Bulle | Payerne | Montreux

Vignoble

Mise des vins

Malgré la morosité actuelle du secteur viticole, la mise des vins 2026 a rencontré un beau succès. La fréquentation en hausse, tant lors de la dégustation matinale sur le pont de danse qu'au repas à la grande salle et lors de la mise des vins proprement dite, confirme ainsi l'intérêt du public pour cet événement.

Cette année ce sont 5'400 bouteilles de 75 cl et 3'300 « Désirées » de 50 cl qui ont été mises le samedi 7 mars.



Les amateurs ont eu le plaisir de redécouvrir les deux nouveautés présentées l'an dernier à la cave de Corcelles. Un Galotta, cépage rouge 100 % suisse, vinifié et élevé durant deux ans en fût de chêne, ainsi qu'un Pinot Gris au style plus rond et légèrement plus doux que nos Chasselas.



La réussite de cette journée témoigne non seulement de la fidélité de notre clientèle, mais aussi de la qualité des vins proposés. Elle nous encourage à poursuivre, avec conviction et passion, le travail engagé à la vigne comme à la cave.

Nous profitons de remercier Mme Sandrine Chablaix, notre commissaire-priseur, pour toutes ces années de fidélité à la mise des vins. Elle aura marqué ces rendez-vous par son professionnalisme et sa passion communicative. Son engagement et son enthousiasme ont largement contribué au succès de ces magnifiques journées de mises. Nous la remercions pour tous ces beaux moments partagés autour du vin, des enchères et des rencontres humaines qui les accompagnent. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Lors de cette journée, la souscription de nos spécialités en vins blancs et rouges, ainsi que de notre mousseux « L'Emoustillant », a rencontré un franc succès auprès de notre clientèle, avec pas moins de 2'000 bouteilles commandées.

Le « Démognac », notre Armagnac local, a également suscité un bel enthousiasme.



Équipe rédactionnelle :

Baux Jaquemet Ariane
Municipale

Cherbuin Olivier
Municipal

Miauton Sarah
Secrétaire municipale adjointe et réalisation

Pour tout contact :

Tél. 026 662 43 43 / commune@corcelles.ch / Rte de Bitternaz 13

Réceptions et manifestations

Repas de Noël des aînés

Le 16 décembre 2025, le Noël des aînés a rencontré un franc succès et a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Après un délicieux repas partagé, les invités ont eu le plaisir d'écouter les enfants scolarisés à Corcelles, qui ont enchanté l'assemblée avec leurs chants de Noël. Ce moment empreint d'émotion a été suivi d'un temps de chants collectifs, où chacun a pu se joindre à la fête, porté par la bonne humeur, la voix et la guitare du pasteur Amaury Charras.

Un grand merci aux bénévoles, dont l'engagement et la générosité ont permis de faire de cette rencontre un moment de partage et de joie particulièrement apprécié.



Réception des jeunes citoyens

Le samedi 21 mars 2026 a marqué la traditionnelle journée d'accueil des jeunes citoyens nés en 2008. Un moment privilégié pour faire connaissance, découvrir notre cadre de vie et échanger sur les droits et devoirs civiques. Lors de cette journée, les invités ont eu l'opportunité de visiter plusieurs de nos ouvrages communaux, tels que : la station de pompage, le réservoir d'eau de Belmont, la station d'épuration et le collège. La journée s'est conclue par une activité récréative et un agréable apéritif au caveau.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude aux 5 jeunes présents. A contrario, sur les 39 invitations adressées, une vingtaine de jeunes n'ont même pas eu la politesse de s'excuser à une invitation officielle des autorités.



Noms des jeunes citoyens : Loïc Rodrigues Fraga, Kali Heiniger, Nolan Thévoz, June Rodriguez, Loïc Roux

C'est une profonde déception quant à la faible participation à l'événement que nous avons organisé. Cet écart significatif entre nos attentes et la réalité de la participation est particulièrement préoccupant et souligne l'importance d'un engagement plus fort de chacun dans la vie de notre commune. Ce désintérêt manifeste nous interroge sur l'implication de certains jeunes dans les initiatives locales et la vitalité de notre tissu communautaire.

Nous remercions encore une fois chaleureusement les participants qui ont honoré de leur présence cette journée.

Nouveaux habitants

Le samedi 18 avril dernier, la Municipalité a eu le plaisir de recevoir les habitants qui ont élu domicile dans notre commune durant les années 2024 et 2025. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.



L'après-midi a été consacrée à la présentation des autorités communales, des sociétés locales, ainsi que divers ouvrages communaux. Après un apéritif partagé au Caveau de l'Ours blanc, les participants ont pu déguster une friture sur le Pont de danse, à l'occasion des 12 heures de la friture organisée par la société de musique La Lyre.

Réceptions et manifestations

Sortie du Bel-Âge



La journée du Bel-Âge, organisée le 11 juin dernier, a rencontré un beau succès en réunissant 127 corçallins de 70 ans et plus dans une ambiance pleine de bonne humeur.

Sous un soleil radieux, les participants ont débuté la journée par la visite du Château de Prangins, avant de poursuivre avec un agréable repas-croisière sur le lac Léman, offrant de superbes panoramas.

La journée s'est terminée dans la convivialité autour d'une collation à la grande salle préparée par le groupe de Corcelles de l'Association des Paysannes Vaudoises que nous remercions chaleureusement.



SlowUp de la Broye - 3^{ème} édition - Le 26 juillet 2026

Le slowUp permet à chacun de profiter d'un parcours long de 30km réservé à la mobilité douce. A vélo, en trottinette, à la course ou encore à roller venez découvrir la région de la Broye et profiter d'un moment convivial !

Un programme varié est proposé en collaboration avec les sociétés locales et les partenaires. De nombreuses animations sont proposées tout au long du parcours, dans chaque village traversé par le slowUp. Venez vivre une véritable EXPÉRIENCE familiale lors du slowUp de la Broye !

Pour découvrir le programme détaillé, les accès et les nouveautés de cette édition 2026, rendez-vous sur :

slowup.ch/broye



Informations sociétés/associations

Société de musique La Lyre

La société de musique «La Lyre» de Corcelles-près-Payerne a été fondée en 1921, soit il y a plus de 100 ans. Comme le mentionne le premier article de nos statuts, notre objectif principal est de créer des liens amicaux entre nos membres, tout en oeuvrant à leur développement musical, ainsi qu'à celui du village de Corcelles.

Composée d'environ 40 musiciennes et musiciens, incluant une section tambours, La Lyre évolue en tant que brass band de 3e catégorie. Les répétitions ont lieu chaque lundi à 20h dans une ambiance conviviale mais studieuse. La fanfare est dirigée par Nicolas Crausaz, tandis que la section tambours est placée sous la responsabilité de Patrick Jan. La société est actuellement présidée par Nathan Coucet.

Très active, La Lyre participe chaque année au giron des musiques broyardes, une manifestation incontournable qu'elle a déjà eu l'honneur d'organiser à cinq reprises. Elle prend également part aux fêtes cantonales et fédérales, et s'investit régulièrement dans la vie du village à travers divers événements : concert annuel, concert de l'Avent, 12 heures de la friture, fête nationale, ou encore animations locales et régionales.



La société anime également la fête de mai avec sa diane matinale dès 4 heures, ainsi que le cortège du dimanche et du lundi. Entre musique, convivialité et passion, La Lyre de Corcelles-près-Payerne continue de faire vivre un esprit de partage et d'engagement qui traverse les générations.

La transmission étant au coeur de ses préoccupations, la société dispose d'une école de musique dynamique, prête à accueillir de nouveaux élèves. Les jeunes musiciens y sont formés avant d'être progressivement intégrés à la fanfare lors de différentes prestations, assurant ainsi la relève. Les tarifs de notre école de musique défient toute concurrence.

Toute personne intéressée, débutante ou expérimentée, est chaleureusement invitée à rejoindre nos rangs.



Pour toute question, vous pouvez contacter M. Sam Jan au 079 827 41 91 ou scanner le QR code.

Passeport Vacances Payerne et Environs



Vous l'avez lu en décembre dans la presse, le Passeport Vacances de Payerne et Environs (PVPE) sera en pause durant cet été 2026. Souffrant d'un grand manque de bénévoles et après la démission de 5 de ses 9 membres de comité, l'association avait demandé aux 17 communes membres de la Broye (VD-FR) de lui venir en aide. Les communes ont évidemment répondu présentes pour assurer la reprise des activités d'été pour les enfants de toute la région.

Aujourd'hui, un groupe de travail (GT) s'est mis à l'œuvre. Composé des 4 membres restant du comité et de 4 communes volontaires pour ce travail, le GT a pour objectif de reprendre les réflexions sur la structure de l'association.

Les 17 communes membres ont validé l'idée de faire appel à sa population pour y trouver des bonnes volontés prêtes à donner quelques heures pour que, dès 2027, le Passeport Vacances puisse à nouveau offrir de magnifiques activités aux enfants de la Broye.

Dans l'immédiat, voici quelques pistes des aides attendues :

- Dès cet automne : saisie de données sur pc, prises de contacts téléphoniques pour l'organisation des activités, petits coups de mains de secrétariat, soutien au comité sans avoir à s'y engager.
- Durant les semaines d'activités en été 2027 : accompagnement aux activités.

Si vous aussi vous souhaitez que le Passeport Vacances retrouve sa santé et puisse à nouveau proposer des activités ludiques et de découvertes aux enfants de la région, n'attendez pas et prenez contact avec Laurent Cosendai, 079 703 57 75, qui vous mettra en relation avec le comité. Il y a sans aucun doute une petite ou grande tâche qui n'attend que vous et le temps que vous aurez à lui consacrer pour le bonheur des enfants.

Corcelles et ses Ponts

Avant que l'on construise à Corcelles ponts et passerelles, on franchissait les cours d'eau à gué. Le nom VUAZ que l'on retrouve en plusieurs endroits, désigne un lieu où le niveau du cours d'eau est suffisamment bas pour que l'on puisse le traverser à pied. Les gués étaient souvent pavés. Ainsi passait-on l'Arbogne au Vuaz de Bitternaz, ou au Vuaz de Granges. Un registre de la ville de Payerne mentionne, en 1549, qu'un vacher a été amendé parce qu'il a fait passer son troupeau par le Vuaz de Bitternaz. Le Vuaz Bonnet assurait le passage de la Broye avant la construction du Pont-Neuf.

Le Vuaz Seguin, qui permettait de relier Bitternaz et les Bays a été ainsi nommé en raison du patronyme d'un propriétaire voisin. Le pont de Vuaz Seguin (Pont de Vuaz Séyin dans le parler corçallin !) a été mis en place au milieu de XVIII^{ème} siècle après palabres entre les usagers et le propriétaire du Moulin-Dessus. Ce dernier voulait creuser un nouveau canal qui aurait amené un excédent d'eau dans l'Arbogne, nécessitant la construction d'un pont dont le paiement aurait été à la charge des villageois !

Les réalisations plus récentes

Les édifices principaux sont bien sûr le viaduc de la route cantonale 601 enjambant la ligne de chemin de fer Payerne-Fribourg et l'Arbogne ainsi que le pont passant au-dessus de l'artère nommée précédemment conduisant du quartier du Chêne vers Cousset. Ces ouvrages d'art permettant le contournement du village ont été construits dans les années 60.

Le Gros-Pont

Franchissant l'Arbogne au centre du village, il a été surnommé vers 1930 « Le pont des accidents ». Les annales ne précisent pas si c'est en raison du verglas ou du verre de trop. Sa structure actuelle date de 1953 comme en témoigne la plaque métallique fixée au parapet, côté aval.



Le pont des Condémines

Tout au bout du village, le pont du cimetière traverse l'Arbogne avant qu'elle ne file vers Dompierre. Un poète a écrit : « La mort n'est rien. Je suis seulement passé dans la pièce d'à côté ». Des vers que l'on pourrait paraphraser en « La mort n'est rien. Je suis seulement passé par le pont qui conduit à côté ».

Mais que serait Corcelles sans ses passerelles ?

On en compte un certain nombre sur l'Arbogne notamment au moulin Bossy, de la rue des Moulins à Vers-chez-Cherbuin, de Bitternaz à Mivellaz, des Condémines au Bornalet.

Le Pont-Neuf

Franchissant la Broye sur la route qui conduit de Corcelles à Ressudens, appelé autrefois le Pont du Chanalet, il a été reconstruit en 1597. D'une largeur de 15 pieds et pour un coût de 500 florins nous renseigne le registre des conseils de la ville de Payerne. A ce pont

de maçonnerie a succédé en 1890 un pont provisoire avant que ne soit mis en place en 1898 le pont métallique actuel, oeuvre des ateliers mécaniques de Vevey.



Le petit pont perdu

Et puis, aux Planches de Rombosson, allez découvrir un petit pont discrètement blotti dans la campagne, au-dessus d'un canal.



Ecoutez-le dialoguer avec le poète :

*Eh ! petit pont perdu, que portes-tu ? Que portes-tu ?
Des chars de blé doré ? Des carrosses princiers ?*

*Non ! Je ne porte rien, que quelques acariens
L'ombre d'un noisetier, la trace d'un sentier*

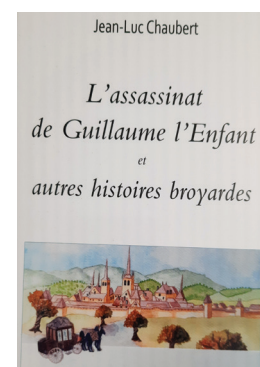
*Sous ton arche déchue, que caches-tu ? Que caches-tu ?
Un ruisseau aurifère ? Un trésor, un repaire ?*

*Non ! Je ne cache rien, qu'une flaque immobile
Où une libellule vient noyer son chagrin*

Jean-Luc Chaubert

Sources : Quelques noms de lieux de la commune de Corcelles-près-Payerne (Pierre Chessex)

Retrouvez les histoires broyades de J-L Chaubert dans son recueil «L'assassinat de Guillaume l'Enfant», aux Editions Mon Village (Quelques exemplaires en vente disponibles à l'Administration communale)



"Sur les traces du village"

Reconnaissez-vous votre commune telle qu'elle était en 1988 ?

Sur le plan, vous trouverez neuf emplacements désignés par les lettres **A à I**. Les ronds et flèches rouges indiquent les lieux ainsi que la direction dans laquelle les photos ont été prises.

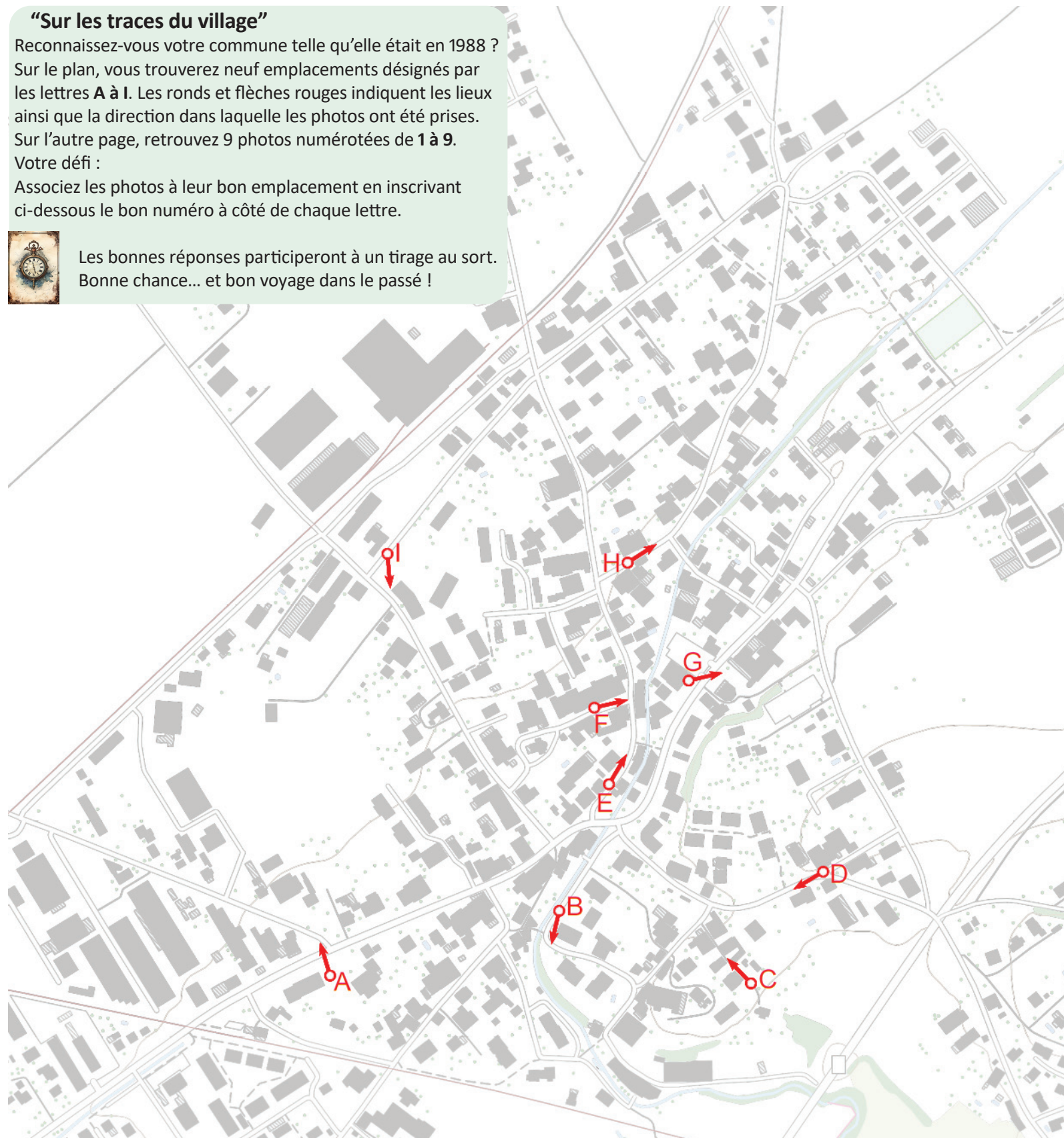
Sur l'autre page, retrouvez 9 photos numérotées de **1 à 9**.

Votre défi :

Associez les photos à leur bon emplacement en inscrivant ci-dessous le bon numéro à côté de chaque lettre.



Les bonnes réponses participeront à un tirage au sort.
Bonne chance... et bon voyage dans le passé !



Réponses : **A :** _____ **B :** _____ **C :** _____ **D :** _____ **E :** _____ **F :** _____ **G :** _____ **H :** _____ **I :** _____

Nom : _____ Prénom : _____

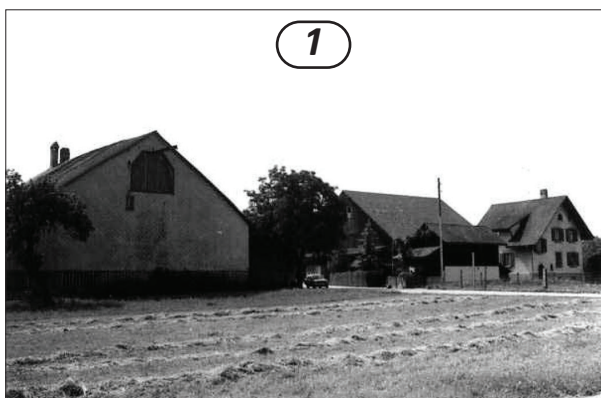
Adresse : _____, 1562 Corcelles-près-Payerne

Conditions de participation :

- Le concours est ouvert à toute personne domiciliée dans la commune.
- Les participants doivent être âgés de 16 ans révolus.
- Une seule participation par personne est autorisée.

Le tirage au sort désignera 3 personnes ayant trouvé les bonnes réponses. Les gagnants seront communiqués dans la prochaine édition du Corçallinfos en novembre 2026

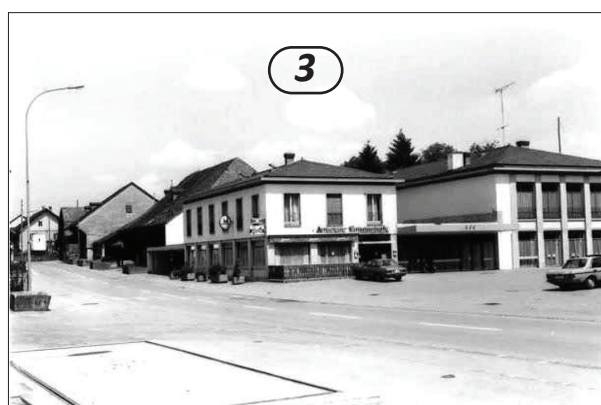
Bonne chance !!!



1



2



3



4



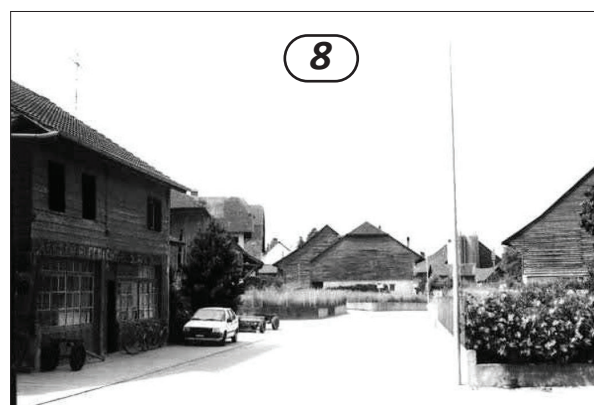
5



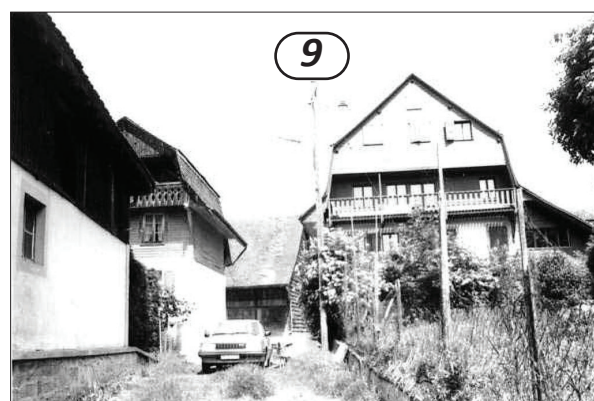
6



7



8



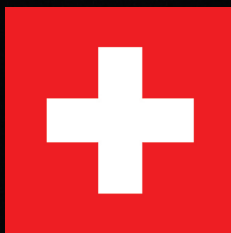
9

Les gagnants du «Mots fléchés - vignoble de Corcelles» de la dernière édition sont :

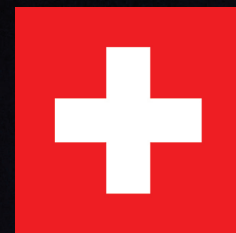
Claude-Eric Jan, Sylvain Rapin-Despland et Jérôme Savary

Ils remportent chacun une bouteille d'Emoustillant. Félicitations à eux ! Le mot mystère était : EMOUSTILLANT

FETE NATIONALE 2026



La traditionnelle célébration de notre fête nationale
se déroulera le vendredi 31 juillet 2026
à la Place de sports de Freybonnaz et sera organisée
en collaboration avec la société des Pêcheurs de Corcelles,
selon le programme ci-dessous :



Dès 18h30 Restauration chaude

21h00 Production de la fanfare

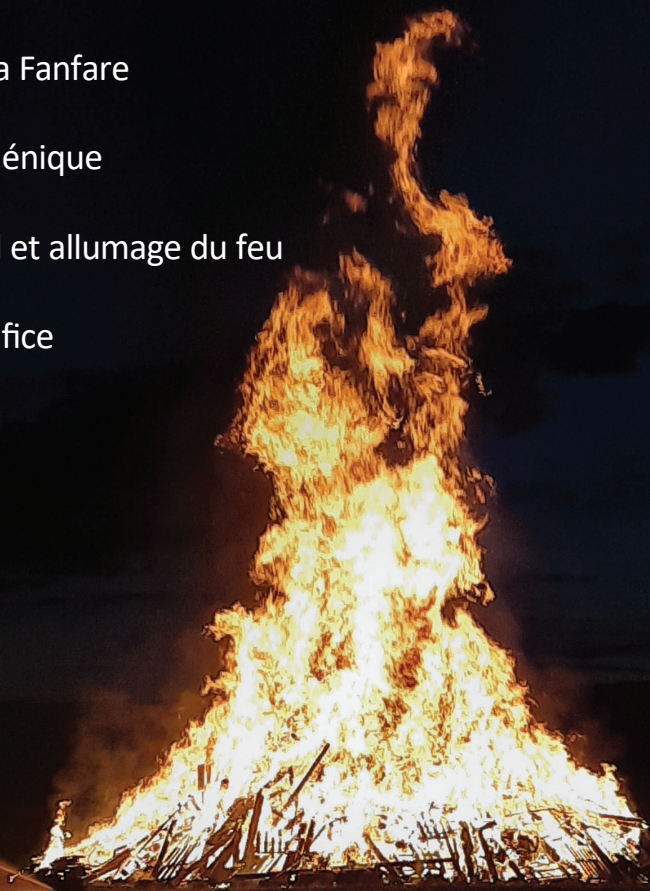
Toast à la Patrie par le Président du Conseil communal

Production de la Fanfare

Message œcuménique

Hymne national et allumage du feu

Vers 23h00 Grand feu d'artifice



Pour des raisons de sécurité, un endroit approprié sera réservé exclusivement pour la mise à feu des engins pyrotechniques privés.

Nous demandons d'ores et déjà à tous les utilisateurs de ces engins de se conformer aux directives mises en place à cette occasion et d'appliquer les éventuelles recommandations des autorités diffusées par les médias.

***La Municipalité souhaite à toute la population :
Une bonne Fête Nationale et un bel été !***